



## Collecte des déchets

**Un problème relatif aux déchets ?**

Service environnement - 064/52.17.26



## Agenda

### Arkenna - Vosges (Conférence)

**Le vendredi 5 octobre à 20h** à l'Espace Culturel de la Samme à Seneffe. Entrée 3€ (abonnement 9€).

*La brume se disperse et laisse entrevoir le lac glaciaire. À la pointe du jour, les tourbières, refuges des elfes et des trolls, révèlent leurs mystères...*

Présenté par Jean-Pierre Valentin

Infos : 0475/97.42.88 - <http://arkennaseneffe.blogspot.be>

### Thé dansant

**Le jeudi 18 octobre** de 14h à 18h à l'Espace culturel de la Samme de Seneffe.

Entrée : 5€ - Un café et une pâtisserie seront offerts.

Infos : 064/52.16.91

### Collecte de jouets

**Le samedi 20 octobre** dans votre Recyparc.

### Projet - Initiation à l'utilisation d'un ordinateur

Afin de permettre à nos aîné(e)s de rester dans la mouvance de notre époque, la Maison de Quartier d'Arquennes ENVISAGE, en étroite collaboration avec les services « bibliothèques et informatique » de la commune de Seneffe, la mise en œuvre, dès novembre 2018, d'une INITIATION à l'UTILISATION d'un ORDINATEUR (pour débutant(e)s), à raison d'une séance par semaine (les modalités précises sont en cours d'élaboration).

Afin d'organiser au mieux cette nouvelle activité, nous sommes désireux de connaître l'importance de la demande en ce domaine. DONC, SI VOUS ÊTES INTERESSE(E) S PAR CETTE INITIATION et même si vous ne savez pas encore utiliser votre ordinateur, téléphonez à la Maison de Quartier au 067/67.05.63. ou au 0479/93.23.37. Participation aux frais : 1 € par séance.

ALORS, N'HESITEZ PLUS ET REJOIGNEZ-NOUS VITE ; vous serez agréablement surpris(e).



## Collecte de sang

**Le mercredi 10 octobre** de 16h à 18h30 à la Grange à la Dîme - Grand place 9/1 à Arquennes



### Marche Nordique de la Maison de Quartier d'Arquennes.

Place Albert 1er, 1 à 7181 à Arquennes (067/67.05.63).

Contrairement à la marche simple qui sollicite principalement les jambes, la marche nordique avec utilisation de bâtons spécifiques permet de travailler à la fois les membres inférieurs et supérieurs du corps. Elle accentue le mouvement naturel de balancier des bras, ce qui en fait un exercice plus complet que la marche conventionnelle, en plus d'être ludique et efficace.

90 % des muscles du corps sont utilisés durant la marche nordique adaptée. Cette activité, très complète, est essentielle notamment en cas de réhabilitation et de réadaptation.

La marche nordique est accessible à tous et les séances sont également proposées aux personnes en traitement post-cancer, mais aussi atteintes d'une maladie chronique.

Pa.f. : 3 € par séance (chaque vendredi de 13h30 à 15h)

Infos : 0489/61.76.67 (Stéphanie Vandresse de l'ASBL GymSana)

**Alors, n'hésitez plus et venez vite rejoindre l'équipe conviviale et dynamique de la marche nordique.**



CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE



CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE



## Enquête publique

### Projet de plan d'actions de lutte contre le bruit routier

Une enquête publique relative au projet de plan d'actions de lutte contre le bruit routier est organisée sur l'entité, à la demande du Gouvernement wallon.

Date d'ouverture de l'enquête : 17/09/2018

Date de clôture de l'enquête : 05/11/2018 à 10h00 Service Environnement, rue des Canadiens, 17 à 7180 Seneffe.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête :

- **Sur Internet**, via le lien suivant : <http://www.plan-bruit-routier-wallonie.be>
- **A l'Administration communale de Seneffe** : Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable du lundi au vendredi de 8h30 à 12h, le lundi, mardi et jeudi de 13h à 16h et sur rendez-vous préalable (au plus tard 24h à l'avance) le mardi jusqu'à 20 heures au Service Environnement, 17, rue des Canadiens à Seneffe. Il est également possible de prendre rendez-vous avec la conseillère en environnement au 064/52.17.28.

Toute personne intéressée peut formuler ses observations, si elle le souhaite :

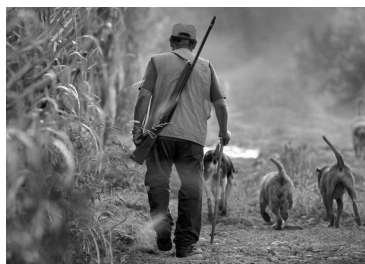
- Par réponse au questionnaire en ligne accessible via le lien mentionné ci-dessus.
- Par réponse manuscrite sur le questionnaire téléchargé et imprimé, accessible via le site mentionné ci-dessus ou librement, le courrier devant être réceptionné au plus tard à la date de clôture de l'enquête, soit par l'Administration communale, soit par l'Administration régionale à l'adresse électronique ou postale suivante :  
Courriel : [plan-bruit-routier.dgo1@spw.wallonie.be](mailto:plan-bruit-routier.dgo1@spw.wallonie.be)  
Courrier : Service Public de Wallonie – DGO1 – Direction de l'Expertise des Ouvrages – rue Côte d'Or, 253 – 4000 LIEGE.



## Action de chasse en battue

Les dates de battues au bois d'Arpes sont les 12, 26 octobre, 09, 23 novembre ainsi que les 07 et 21 décembre.

Conformément à l'article 15 du Code forestier, la circulation dans les bois et forêts est interdite aux jours et aux endroits où l'action de chasse en battue présente un danger pour la sécurité des personnes. Des panneaux d'interdiction et d'information sont placés aux issues des chemins et sentiers publics traversant les zones concernées. Les affiches doivent être placées, par le responsable de la chasse, deux jours avant la fermeture annoncée et enlevées un jour après. Pour votre sécurité, merci de les respecter.



Pas de dates prévues pour le Bois de l'Hôpital.



## Le service transport

Le service transport aide les personnes éprouvant des difficultés à se déplacer et n'ayant pas de solution dans leur entourage direct. Les chauffeurs du CPAS les accompagnent pour des rendez-vous médicaux ou judiciaires, pour faire des courses, ...

Le service est payant (sous la forme d'une indemnité kilométrique de 0.3460 euros) ou gratuit en fonction de la situation financière du demandeur. Comme il ne s'agit pas d'un service de taxis, ces transports sont organisés en fonction de la disponibilité du service. Enfin, il ne s'agit pas d'un service d'urgence médicale. Pour toute urgence médicale, il convient de faire appel aux services compétents.

### POUR QUI ?

Toute personne peut bénéficier de ce service. La priorité est donnée aux personnes les plus isolées et aux rendez-vous médicaux. Nos chauffeurs aident les personnes ayant des difficultés à se déplacer mais ne sont pas aptes pour des transferts de personnes en chaise roulante. Des sociétés de transports adaptés aux PMR existent.

### QUAND ?

Du lundi au vendredi de 8h à 16h30.

### Contact :

Guillaume Delvaux (Assistant social) 067/87.44.86 - [g.delvaux@seneffe.be](mailto:g.delvaux@seneffe.be)

